

RAPPORT FINAL

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS HANDICAPES DANS LES REGIONS DU TOGO

Destinataire

Handicap International

Hallet Virginie, Responsable des projets Education

Quartier Nassablé, Tél. : 770 86 84

DAPAONG - TOGO

Réalisation

LMDE

La Maison de l'Entrepreneur

*Vous aider à créer et à mieux
gérer votre entreprise*

18, rue Bon Samaritain - Hédzranawoé

E-mail : lmde2005@gmail.com

Tél. +228 235 13 21 Cel. 901 63 20 LOME - TOGO

Mai 2011

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I – CONTEXTE GENERAL ET SPECIFIQUE	6
II – OBJECTIFS.....	7
III – METHODOLOGIE	8
I – TRAITEMENT DES DONNEES	9
II – ANALYSE DES RESULTATS.....	13
III – INTERPRETATION DES RESULTATS	23
ANNEXES	26

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

<u>Tableau 1</u> : Réceptivité du projet d'EI par les DRE	14
<u>Tableau 2</u> : Ratios sur le système éducatif	14
<u>Graphique 1</u> : Evaluation post-test des participants à la formation E I	15
<u>Tableau 3</u> : Présence d'acteurs ONG œuvrant dans le domaine de l'éducation inclusive	15
<u>Graphique 2</u> : Effectif des enseignants dans les écoles spécialisées	16
<u>Tableau 4</u> : Ratio nombre d'enseignants sur l'effectif moyen d'élèves dans les écoles spécialisées	17
<u>Tableau 5</u> : Expérience en matière d'EI dans les écoles spécialisées et écoles ordinaires	17
<u>Tableau 6</u> : Réceptivité du projet d'EI par les OPH	19
<u>Tableau 7</u> : Expérience des OPH en matière d'EI	19
<u>Tableau 8</u> : Disponibilité des données statistiques	19
<u>Tableau 9</u> : Nombre d'OPH affiliées à la FETAPH	20
<u>Tableau 10</u> : Réceptivité du projet d'EI par les structures sanitaires	21
<u>Tableau 11</u> : Disponibilité des données statistiques	21
<u>Tableau 12</u> : Existence de prise en charge financière des soins de réadaptation	22
<u>Tableau 13</u> : Facilité d'accès aux soins de réadaptation	22
<u>Tableau 10</u> : Tableau synoptique des indicateurs	24

LISTE DES ACRONYMES

HI :	Handicap International
PH :	Personnes handicapées
EI :	Education Inclusive
LMDE :	La Maison de l'Entrepreneur
VIH :	Virus Immunodéficience Humaine
PEI :	Projet Educatif Individuel
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
UE :	Union Européenne
TdR :	Termes de Référence
MEPSA :	Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation
EPT :	Ecole Pour Tous
DPPE :	Direction de la Prospective, de la Planification de l'Education et de l'Evaluation
DSS :	Division des Statistiques Scolaires
DRE :	Directions Régionales de l'Education
CNAO :	Centre National d'Appareillage Orthopédique
CRAO :	Centres Régionaux d'Appareillage Orthopédique
OPH :	Organisations de Personnes Handicapées (OPH)
ONG :	Organisation Non Gouvernementale

Introduction

L'intervention en direction des enfants en situation de handicap connaît depuis quelques années un regain d'intérêt au Togo, caractérisée d'une part, par la création de quelques centres d'éducation spécialisés et d'autre part par une intégration scolaire progressive en milieu ordinaire. Mais force est de constater aujourd'hui, que ces actions, si elles ne sont pas isolées, sont inégalement réparties sur toute l'étendue du territoire national et profitent de ce fait à une proportion marginale des enfants handicapés en âge de scolarisation.

Prenant la mesure de ce constat, Handicap International (HI), une organisation non gouvernementale d'envergure internationale créée en 1982 en France, œuvre pour la promotion des droits des personnes handicapées (PH) parmi lesquels le droit à la scolarisation. Ainsi, depuis 2006, grâce à des actions concertées avec les partenaires en développement, un projet dénommé « Promotion du droit à l'éducation pour les enfants en situation de handicap dans la commune de Dapaong, Région des Savanes » a été lancé. Les résultats probants dudit projet suite à son évaluation à mi-parcours ont encouragé les bailleurs à mobiliser des ressources complémentaires en vue de la vulgarisation des stratégies concrètes d'inclusion scolaire des enfants handicapés dans les autres Régions du Togo pour l'année 2011.

Dans ce cadre, Handicap International-Programme du Togo, a lancé un appel d'offres pour l'étude de faisabilité dans les quatre (4) régions du Togo en vue de la duplication des activités en Education Inclusive (EI). A l'issue de cet appel d'offres, le Cabinet d'études La Maison de l'Entrepreneur (LMDE) a été retenue pour cette mission.

La mission, objet du présent rapport a été menée dans les chefs-lieux de la région de la Kara (Kara), de la région Centrale (Sokodé), de la région des Plateaux (Atakpamé et Kpalimé), de la région Maritime (Tsévié et Lomé-Golfe).

L'objectif général de l'étude vise la collecte des données de base en vue de l'identification du chef-lieu de la région la plus pertinente pour la mise en œuvre du projet EI en faveur des enfants en situation de handicap en âge scolarisable (5 à 15 ans).

Le présent rapport rend compte à Handicap International-Programme du Togo et à ses partenaires des résultats de la collecte des données et présente une analyse concise et cohérente des données en vue de la présélection du chef-lieu devant accueillir le projet EI, à partir d'un certain nombre de critères objectifs.

Ce rapport est structuré en deux chapitres : le premier présente le contexte de l'étude et la méthodologie de travail adoptée tandis que le second analyse les données, interprète les résultats et donne la position de l'équipe de consultants sur le choix du chef-lieu.

Chapitre I : CONTEXTE, OBJECTIFS DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE

I – Contexte général et spécifique

A. Contexte général

L'*éducation inclusive* désigne un système éducatif qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité : enfants des rues, filles, groupes d'enfants appartenant à des minorités ethniques, enfants issus de familles démunies financièrement, enfants issus de familles nomades, enfants atteints du VIH/sida et enfants en situation de handicap.

Ce nouveau concept a pour objectif d'assurer à ces enfants l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation. Elle adopte ainsi une approche éducative basée sur la valorisation de la diversité comme élément enrichissant du processus d'enseignement-apprentissage et par conséquent favorisant le développement humain. Elle vise la dé-marginalisation de certaines catégories d'enfants, en valorisant leur différence ; elle améliore les conditions d'Education pour Tous en développant une pédagogie différenciée.

En ce qui concerne spécifiquement les enfants en situation de handicap, le projet EI vise à les inscrire dans un système éducatif ordinaire tout en prenant en considération leurs besoins spécifiques en termes de prise en charge des soins de réadaptation appropriés et de projet éducatif individuel (PEI).

Sur le plan juridique national, la Constitution de la 4e République reconnaît les droits de l'enfant. D'autres textes juridiques tels que la loi sur les personnes handicapées de 2004, le plan d'action national de l'Education pour Tous (2005-2015), le Code de l'enfant de 2007, la Politique Sectorielle de l'Education (2010) viennent consacrer le droit à l'éducation pour tous, en référence à la réforme de l'enseignement de 1975 qui met l'accent sur l'égalité d'accès à l'éducation pour tous, sans discrimination fondée ni sur le sexe ni sur le handicap.

Sur le plan international, il y a lieu de citer les textes juridiques ratifiés par le Togo et qui sous-tendent sa politique en matière de protection des droits de l'enfant notamment :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948,
- La Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant de 1989,
- La Déclaration sur l'Education Pour Tous (Jomtien) de 1990,
- La Déclaration de Salamanque et Cadre d'Action de 1994,
- Le Forum Mondial pour l'Education (Dakar) de 2000
- La Convention sur les Droits des Personnes Handicapées, 2010.

B. Contexte spécifique

D'une manière générale en Afrique subsaharienne et au Togo en particulier, force est de constater que les enfants en situation de handicap et plus particulièrement les filles en raison d'une double discrimination liée au handicap et au genre restent souvent en marge du système éducatif formel.

Même si l'on peut recenser quelques expériences réussies de scolarisation d'enfants en situation de handicap dans des démarches spécialisées ou inclusives dans le contexte du Togo, il faut noter que ces initiatives relèvent quasiment du secteur privé, confessionnel et laïque. Elles demeurent souvent isolées et bénéficient à une proportion très marginale d'enfants en situation de handicap.

Dans le contexte de l'Education pour Tous (EPT) et en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'ONG Handicap International (HI) a, avec l'appui des partenaires tels que l'Union Européenne (UE), lancé en 2009 un projet de « Promotion du droit à l'éducation pour les enfants en situation de handicap dans la commune de Dapaong, Région des Savanes ».

En vue de permettre aux enfants en situation de handicap des autres régions du Togo de bénéficier des acquis du projet pilote réalisé dans la région des Savanes, HI avec le concours de l'Unicef a initié une étude de faisabilité dans les Régions afin de choisir une Région pertinente où dupliquer des actions en Education inclusive.

II – OBJECTIFS

A. Objectif général

L'objectif général de l'étude vise la collecte de données de base en vue de l'identification de la région la plus pertinente pour la mise en œuvre des activités d'éducation inclusive en faveur des enfants handicapés.

B. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, elle vise à collecter des informations qualitatives et quantitatives sur les indicateurs suivants :

- le système éducatif formel du niveau primaire ;
- les écoles spécialisées ;
- les acteurs du secteur du handicap ;
- les acteurs du secteur de l'éducation ;
- le système sanitaire ;
- la vision de l'éducation inclusive ;
- l'accueil des enfants handicapés dans les écoles ordinaires ;
- les Associations des Parents d'Elèves ;
- Les statistiques sur le nombre d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire ;

III – METHODOLOGIE

Conformément aux Termes de Référence (TdR) de la mission et à la méthodologie proposée par le cabinet LMDE, l'étude s'est déroulée en deux phases : la revue documentaire, la collecte des données qualitatives et quantitatives.

A. Revue documentaire

Au cours de cette phase, l'équipe de consultants a analysé l'ensemble des ressources documentaires à disposition sur la scolarisation inclusive des enfants handicapés dans la région ouest africaine en général et au Togo en particulier.

L'équipe de consultants a également participé à une formation sur l'éducation inclusive organisée par le projet.

B. Collecte des données qualitatives et quantitatives

Les données qualitatives et quantitatives ont été collectées du 07 au 18 avril 2011 dans les chefs-lieux suivants : Lomé-Golfe, Kpalimé, Tsévié, Atakpamé, Sokodé et Kara. Au cours de cette collecte, les structures suivantes ont été visitées : le cabinet du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA), la Cellule « Ecole Pour Tous » (EPT), la Direction de la Prospective, de la Planification de l'Education et de l'Evaluation (DPPE), la Division des Statistiques Scolaires, les Directions Régionales de l'Education (Lomé-Golfe, Maritime, Plateaux, Centrale et Kara), le Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO), les Centres Régionaux d'Appareillage Orthopédique (CRAO) de Kpalimé, Atakpamé, Sokodé et Kara, les écoles spécialisées dans les chefs-lieux des régions, les Organisations de Personnes Handicapées (OPH) et autres acteurs du handicap ainsi que les acteurs de l'éducation (Plan Togo, Aide et Action,...).

C. Analyse et traitement des données

Les données de l'enquête ont été saisies avec le logiciel de traitement et d'analyse statistique Sphinx Plus¹. Les tris à plat, les tris croisés significatifs, les tableaux de bord, l'analyse bivariée ont permis de rechercher les relations entre les indicateurs pris deux à deux (simple comparaison, corrélation, régression).

D. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées se résument à la rétention d'information dans certains services et à l'indisponibilité de certains acteurs.

¹ Logiciel de collecte, de traitement et d'analyse de données statistiques

Chapitre II : TRAITEMENT, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

I – TRAITEMENT DES DONNEES

Le traitement des données a porté essentiellement sur les variables et indicateurs qui suivent.

Variable 1 : *Système éducatif*

Indicateur 1 : Réceptivité du projet d'EI par les DRE :

Trois sous-indicateurs sont pris en compte :

- Niveau d'écoute : cet indicateur est évalué à partir des coups de fil, de SMS et d'e-mails et documents échangés entre l'équipe de consultants et la DRE ;
- Mobilisation des ressources : cet indicateur est évalué à partir des point ci-après : existence d'une équipe de travail mise en place par la DRE avec l'équipe de consultants, existence de documents statistiques sur le handicap à l'école ;
- Niveau d'implication : DRE informée du projet EI ; Existence d'un planning de travail avec l'équipe de consultants, existence de données statistiques sur le système éducatif, sur la situation du handicap scolaire dans le chef-lieu (écoles spécialisées, OPH et autres acteurs notamment les fonds de prise en charge du handicap, les activités culturelles, les associations de parents d'élèves, ...)

Indicateur 2 : Ratios inspecteurs et conseillers pédagogiques sur les écoles ordinaires

Cinq (5) sous-indicateurs sont pris en compte :

- Nombre d'inspecteurs dans la région : cet indicateur évalue la gestion du personnel et l'animation pédagogique ;
- Nombre de conseillers dans la région : l'indicateur évalue l'animation pédagogique et la résolution des problèmes enseignement-apprentissage ;
- Nombre d'écoles primaires publiques dans la région : il évalue le nombre d'écoles publiques ;
- Ratio inspecteurs/Ecoles ordinaires : il évalue le rapport entre le nombre d'inspecteurs et les écoles primaires publiques dans la région sachant que ce ratio assure la qualité de l'enseignement-apprentissage ;
- Ratio conseillers/Ecoles ordinaires : il évalue le rapport entre le nombre de conseillers pédagogiques et le nombre d'écoles primaires publiques dans la région et la qualité de suivi de l'animation pédagogique ;
- Indicateur 3 : Evaluation post-test des participants (DRE, inspecteurs et conseillers pédagogiques) à la formation sur l'éducation inclusive organisée en février et mars 2011. Cet indicateur évalue le niveau de participation, l'effort d'appropriation du nouveau concept EI et la capacité de sa mise en œuvre en milieu scolaire.

Variable 2 : Présence d'acteurs ONG œuvrant dans le domaine EI

Indicateur 4 : Présence d'acteurs ONG (Organisation Non Gouvernementale)

Cette variable exprime la mise en œuvre du projet EI par un acteur ONG, OPH, ... dans le chef-lieu et/ou dans la région et mesure l'investissement des ressources en vue d'améliorer les conditions de vie des élèves en situation de handicap.

Variable 3 : Ecoles spécialisées

Cette variable regroupe trois indicateurs : l'effectif des enseignants fonctionnaires et/ou contractuels dans les écoles spécialisées, le ratio nombre d'enseignants sur l'effectif moyen d'élèves dans les écoles spécialisées et l'expérience des écoles spécialisées et ordinaires dans l'éducation inclusive.

Indicateur 5 : Effectif des enseignants fonctionnaires et/ou contractuels dans les écoles spécialisées

Cet indicateur exprime :

- l'implication de l'Etat dans la prise en charge de l'éducation des élèves en situation de handicap ;
- le fonctionnement des écoles spécialisées et,
- la durabilité et la qualité de formation dans ces écoles.

Indicateur 6 : Effectif des enseignants dans les écoles spécialisées

Il exprime le nombre total des enseignants en fonction dans les écoles spécialisées dans le chef-lieu et le nombre d'enseignants formés sur le tas.

Indicateur 7 : Ratio nombre d'enseignants sur l'effectif moyen d'élèves dans les écoles spécialisées

Cet indicateur exprime le nombre d'enseignants en fonction dans les écoles sur l'effectif moyen d'élèves sur les dernières années dans les écoles spécialisées. Il a la particularité de donner la qualité de l'enseignement-apprentissage.

Indicateur 8 : Expérience en matière d'EI dans les écoles spécialisées et écoles ordinaires du chef-lieu

Il exprime l'existence d'une mise en œuvre de l'éducation inclusive dans les écoles ordinaires par les écoles spécialisées (l'intégration des élèves en situation de handicap dans les écoles ordinaires).

Variable 4 : OPH

Indicateur 9 : Réceptivité du projet EI par les OPH

Trois sous-indicateurs sont pris en compte :

- Niveau d'écoute : cet indicateur est évalué à partir des coups de fil, de SMS et d'e-mails et documents échangés entre l'équipe de consultants et les OPH du chef-lieu ;
- Mobilisation des ressources : cet indicateur est évalué à partir des point ci-après : existence d'une équipe de travail mise en place par l'OPH avec l'équipe de consultants, existence de documents statistiques sur le nombre des élèves en situation de handicap et leur localisation ;
- Niveau d'implication : OPH informée du projet EI ; Existence d'un planning de travail avec l'équipe de consultants, existence de données statistiques sur la situation du handicap scolaire dans le chef-lieu (écoles spécialisées et autres acteurs notamment les fonds de prise en charge du handicap, les activités culturelles, les associations de parents d'élèves, ...)

Indicateur 10 : Expérience des OPH en matière d'éducation inclusive

Cet indicateur exprime, outre le nombre de membres d'OPH intégrés dans les écoles ordinaires, les situations de relations favorables entre les OPH et le système éducatif ordinaire, notamment les DRE à travers les écoles ordinaires.

Indicateur 11 : Disponibilité de données statistiques (connaissance précise du nombre et localisation des enfants handicapés de 05 à 15 ans)

Il exprime la tenue régulière par les OPH de données statistiques sur le handicap dans le chef-lieu.

Variable 5 : Structures sanitaires

Indicateur 12 : Réceptivité du projet EI par les structures sanitaires

Trois sous-indicateurs sont pris en compte :

- Niveau d'écoute : cet indicateur est évalué à partir des coups de fil, de SMS et d'e-mails et documents échangés entre l'équipe de consultants et les structures sanitaires (services régionaux d'appareillage orthopédique, Directions régionales ou préfectorales de la santé du chef-lieu) ;
- Niveau d'implication : Structure sanitaire informée du projet EI ; Existence d'un planning de travail avec l'équipe de consultants, existence de données statistiques sur la situation du handicap par types en milieu scolaire dans le chef-lieu (déficience mentale, auditive, visuelle, motrice, ...)

Indicateur 13 : Disponibilité de données statistiques (connaissance précise du nombre et types de déficience par tranche d'âge de 05 à 15 ans)

Cet indicateur exprime l'existence de données statistiques sur le nombre d'enfants en situation de handicap par types de déficience et par tranche d'âge.

Indicateur 14 : Disponibilité de données sur la prise en charge des soins de réadaptation

Il indique l'existence de données sur les acteurs qui prennent en charge les soins de réadaptation des enfants handicapés en âge scolaire.

Indicateur 15 : Facilité d'accès aux soins de réadaptation

Il exprime la facilité d'accès aux soins de réadaptation dans le chef-lieu en considérant les principaux services de soins suivants : orthopédie, kinésithérapie, orthophonie, audiogramme, retrait des bouchons de cérumen, lunetterie, soins pour épilepsie, etc.

D'autres indicateurs complémentaires tels que *le nombre d'enseignants ayant reçu une formation initiale, le taux de scolarisation, la présence d'écoles spécialisées pour déficience auditive, mentale, visuelle* auraient pu être utilisés pour déterminer le chef-lieu le plus pertinent pour la mise en œuvre du projet EI. Cependant, les notations effectuées sur ces derniers sont peu significatives et n'ont aucune incidence sur la discrimination d'un chef-lieu par rapport à un autre ; raison pour laquelle, ces indicateurs ont été supprimés.

II – ANALYSE DES RESULTATS

L'analyse des données porte essentiellement sur 15 indicateurs dérivés de cinq (5) variables notamment : le système scolaire, la présence d'ONG œuvrant dans le domaine EI, les Ecoles spécialisées, les OPH et les Structures sanitaires.

A. Système éducatif

Cette variable regroupe les indicateurs suivants : réceptivité du projet d'EI par les DRE, ratios inspecteurs et conseillers pédagogiques sur les écoles ordinaires, évaluation post-test des participants (DRE, inspecteurs et conseillers pédagogiques) à la formation sur l'éducation inclusive.

1. Réceptivité du projet d'EI par les DRE

Cet indicateur regroupe les sous-indicateurs suivants : le niveau d'écoute, la mobilisation des ressources et le niveau d'implication (voir tableau ci-après).

a. Niveau d'écoute

L'observation du tableau ci-dessus indique que le niveau d'écoute est en général faible à Lomé-Golfe, à Tsévié, Atakpamé et Sokodé (25%). Il est nul à Kpalimé car il n'y existe pas de DRE. Par contre, il est élevé au niveau de Kara (100%) à la suite des différents échanges téléphoniques, SMS et documents entre l'équipe de consultants la DRE Kara.

b. Mobilisation des ressources

L'analyse du tableau montre que la mobilisation des ressources est faible dans les chefs-lieux suivants : Lomé-Golfe, Tsévié, Atakpamé et Sokodé (25%). Il est élevé à Kara dans la mesure où des ressources ont été déployées par la DRE tant pour la collecte des données statistiques que pour le contact avec les autres acteurs œuvrant dans la prise en charge des personnes en situation de handicap dans le chef-lieu (visites des écoles spécialisées, rencontre avec les OPH).

c. Niveau d'implication

Il est constaté que le niveau d'implication des DRE reste faible (33,33%) dans les chefs-lieux suivants : Lomé-Golfe, Tsévié et Sokodé. Par contre, il est moyen à Atakpamé (100%) et élevé à Kara (100%) du fait que dans ces chefs-lieux, les DRE sont non seulement informées du projet EI mais surtout ont engagé leur personnel pour travailler avec l'équipe de consultants et fourni des données statistiques sur le système éducatif, sur la situation du handicap dans le milieu et même de la documentation sur la nouvelle stratégie de constructions scolaires au Togo.

Tableau 1 : Réceptivité du projet d'EI par les DRE

	Lomé -Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara
Niveau Ecoute						
Nul	0	0	100	0	0	0
Faible	25	25	0	25	25	0
Elevé	0	0	0	0	0	100
Mobilisation des ressources						
Nulle	0	0	100	0	0	0
Faible	25	25	0	25	25	0
Moyenne	0	0	0	0	0	0
Elevée	0	0	0	0	0	100
Niveau d'implication						
Nul	0	0	100	0	0	0
Faible	33,3	33,3	0	0	33,3	0
Moyen	0	0	0	100	0	0
Elevé	0	0	0	0	0	100
Notation	-	-	-	-	-	+

2. Ratios inspecteurs et conseillers pédagogiques sur les écoles ordinaires

Cinq (5) sous-indicateurs sont analysés : nombre d'inspecteurs dans la région, nombre de conseillers dans la région, nombre d'écoles primaires publiques, ratio inspecteurs/Ecoles ordinaires, et ratio conseillers/Ecoles ordinaires.

En rappel, l'indicateur ratio inspecteurs/Ecoles ordinaires évalue le rapport entre le nombre d'inspecteurs et les écoles primaires publiques dans la région tandis que le ratio conseillers/Ecoles ordinaires évalue le rapport entre le nombre de conseillers pédagogiques et le nombre d'écoles primaires publiques dans la région et la qualité de suivi de l'animation pédagogique. A ce titre, l'analyse du tableau 2 montre que les écoles et les élèves des chefs-lieux d'Atakpamé, de Kpalimé, de Sokodé et Kara (dans une moindre mesure) bénéficient mieux des services des encadreurs sur le plan enseignement-apprentissage et sur le plan administratif que ceux des chefs-lieux de Lomé-Golfe et Tsévié. Dans ce sens, les indicateurs montrent que Kara Sokodé Kpalimé et Atakpamé pourraient mieux accueillir le projet.

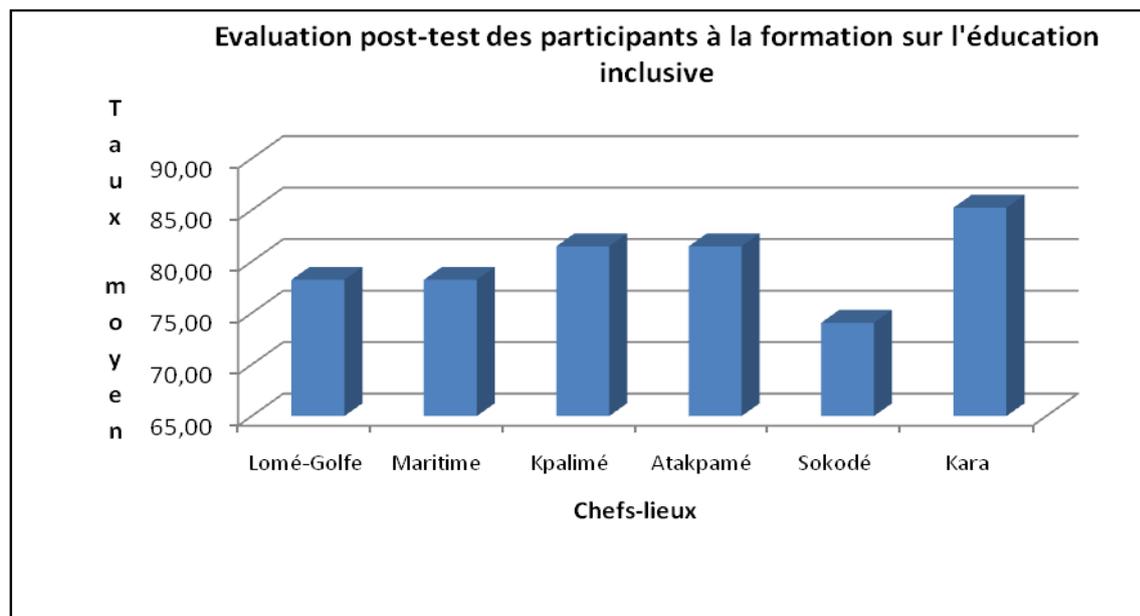
Tableau 2 : Ratios sur le système éducatif

	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara	TOTAL
Effectif inspecteurs	5	9	2	20	8	11	73
Effectif conseillers	5	9	2	23	16	20	96
Nombre écoles ordinaires	992	1158	88	1065	541	886	5707
Ratios inspecteurs/Ecoles	0,002	0,003	2,27	1,87	1,74	1,24	--
Ratios conseillers/Ecoles	0,002	0,003	2,27	2,15	2,95	2,25	--
Notation	-	-	+	+	+	+	

3. Evaluation post-test des participants (DRE, inspecteurs et conseillers pédagogiques) à la formation sur l'éducation inclusive

L'observation du graphique ci-dessus indique que Kara a le meilleur score d'évaluation post-test de la formation sur l'éducation inclusive. Il en ressort que la DRE, les inspecteurs et conseillers pédagogiques de cette région ont mieux participé à la formation, manifesté une meilleure capacité de restitution et de mise en œuvre du concept.

Graphique 1 : Evaluation post-test des participants à la formation E I



B. Présence d'acteurs ONG œuvrant dans le domaine EI

L'analyse du tableau 3 indique que les régions des Plateaux (Atakpamé) et de la Centrale (Sokodé) bénéficient déjà de la présence d'un acteur ONG dans le domaine EI. Il s'agit notamment de l'ONG Plan –Togo qui a mis en œuvre en juin 2006 le projet RBC dans 24 communautés de préfectures de Tchaoudjo (8), Blitta (8) et Est-Mono (8) (Région des Plateaux); la même ONG est à pied d'œuvre depuis 2009 pour le projet RESH (Réinsertion socioéconomique des Enfants en Situation de Handicap) dans 16 communautés de Sotouboua et Tchamba (Région Centrale).

A ce titre, il serait plus efficient d'orienter la mise en œuvre du projet EI vers les autres chefs-lieux (Lomé-Golfe, Tsévié, Kara, Kpalimé).

Tableau 3 : Présence d'acteurs ONG œuvrant dans le domaine de l'éducation inclusive

Présence ONG	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara	TOTAL
Oui	0	0	0	50	50	0	100
Non	20	20	20	20	0	20	100
TOTAL	16,7	16,7	16,7	16,7	16,7	16,7	100
Notation	+	+	+	-	-	+	

C. Ecoles spécialisées

La variable Ecoles spécialisées regroupe trois indicateurs : l'effectif des enseignants fonctionnaires et/ou contractuels, le ratio nombre d'enseignants sur l'effectif moyen d'élèves dans les écoles et l'expérience dans l'éducation inclusive.

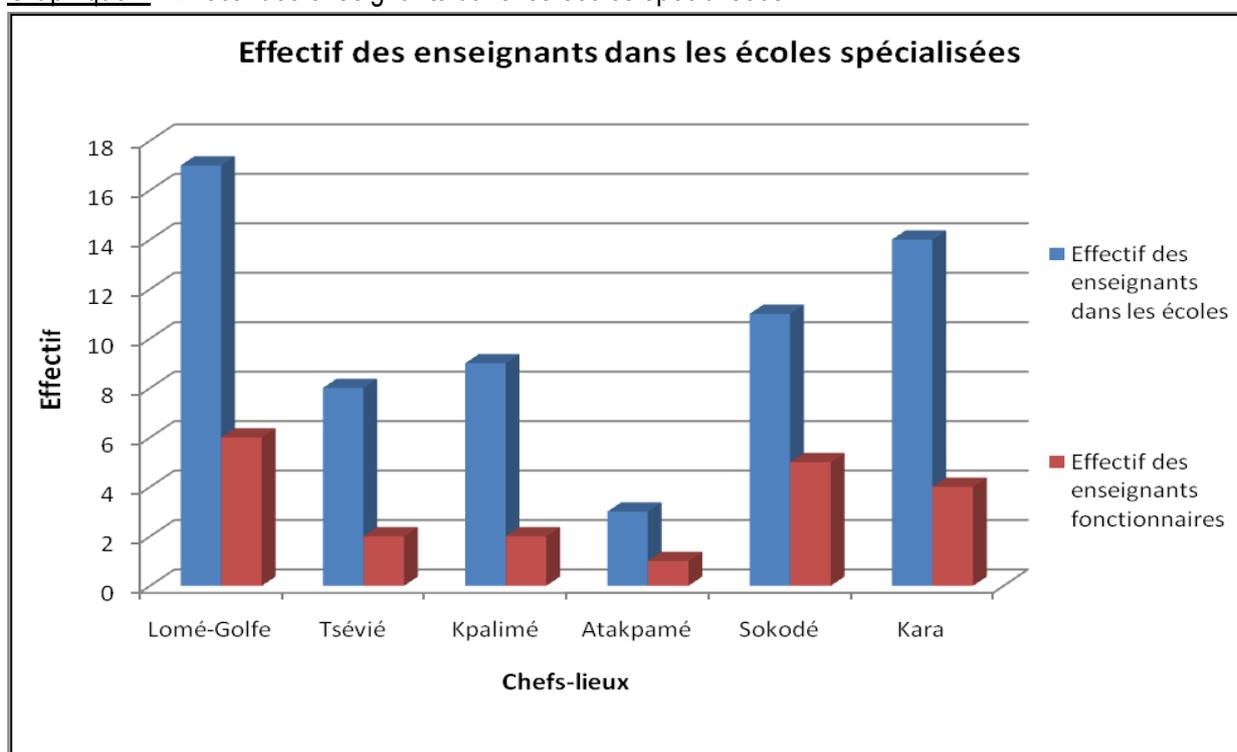
1. Effectif des enseignants dans les écoles spécialisées

Il exprime d'une part, le nombre total des enseignants en fonction dans les écoles spécialisées dans les chefs-lieux et d'autre part, le nombre d'enseignants fonctionnaires et/ou contractuels. Cet indicateur exprime l'implication de l'Etat dans la prise en charge de l'éducation des élèves en situation de handicap, le fonctionnement des écoles spécialisées, la durabilité et la qualité de formation dans les écoles.

L'observation du graphique 2 montre que l'Etat s'engage petit à petit à prendre en charge les enseignants des écoles spécialisées qui restent encore tributaires de l'initiative privée. Ainsi, par exemple, sur 17 enseignants en fonction dans les écoles spécialisées de Lomé-Golfe, l'Etat prend en charge moins d'un tiers (6/17). En ce qui concerne les enseignants fonctionnaires ou contractuels de l'Etat, ils sont deux sur huit (2/8) à Tsévié, deux sur huit (2/8) à Kpalimé, un sur trois (1/3) à Atakpamé, cinq sur onze (5/11) à Sokodé et quatre sur quatorze (4/14) à Kara. Eu égard à ce qui précède, le projet EI apparaît comme une motivation pour que l'Etat renforce son assistance aux écoles spécialisées.

En considérant le ratio *enseignants pris en charge par l'Etat sur le nombre total d'enseignants dans les écoles spécialisées*, on note 45% à Sokodé, 35% à Lomé-Golfe, 33% à Atakpamé, 28% à Kara et 25% à Tsévié et Kpalimé. Si l'on retient ce ratio comme un critère de durabilité et d'efficacité de l'école spécialisée, alors Sokodé, Lomé-Golfe, Atakpamé et dans une moindre mesure Kara sont les chefs-lieux les plus indiqués pour la mise en œuvre du projet EI.

Graphique 2 : Effectif des enseignants dans les écoles spécialisées



2. Ratio effectif moyen d'élèves dans les écoles spécialisées sur le nombre d'enseignants

Cet indicateur exprime le nombre d'enseignants en fonction dans les écoles sur l'effectif moyen d'élèves sur les dernières années dans les écoles spécialisées.

L'analyse du tableau 4 révèle qu'un enseignant encadre en moyenne 10 élèves dans les écoles spécialisées. L'implantation du projet EI agirait sur cette moyenne en décongestionnant les écoles spécialisées pour les écoles ordinaires. En considérant cet indicateur, la région la plus pertinente serait celle où le ratio élèves/enseignants spécialisés est le plus faible, car cela témoignerait d'une capacité d'accueil des écoles spécialisées. Ainsi, le projet EI pourrait être implanté soit à Kpalimé où le ratio est de 6 élèves par enseignant soit à Kara où ce ratio est de 7 élèves pour un enseignant, soit encore dans une moindre mesure à Sokodé où ce ratio s'établit à 8 élèves par enseignant.

Tableau 4 : Ratio nombre d'enseignants sur l'effectif moyen d'élèves dans les écoles spécialisées

	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara	TOTAL
Nombre d'enseignants dans les écoles spécialisés	17	8	9	2	11	14	61
Effectif moyen d'élèves dans les ES	205	85	51	47	82	88	558
Ratio effectif moyen d'élèves / nombre d'enseignants	12,06	10,63	5,67	23,50	7,45	6,29	9,15
Notation	-	-	+	-	+	+	

3. Expérience en matière d'EI dans les écoles spécialisées et écoles ordinaires

Cet indicateur exprime l'existence d'une mise en œuvre de l'éducation inclusive dans les écoles ordinaires. L'observation du tableau 5 indique que 24,39% des élèves en situation de handicap sont intégrés dans des écoles ordinaires à Sokodé tandis que 9% des élèves en situation de handicap fréquentent les écoles ordinaires à Kara. Cette expérience paraît très faible à Kpalimé (2%) et inexistante à Lomé-Golfe, Tsévié et Atakpamé (0%). En considérant cet indicateur, le projet EI pourrait être mieux accueilli à Kara ou à Sokodé.

Tableau 5 : Expérience en matière d'EI dans les écoles spécialisées et écoles ordinaires

	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara	TOTAL
Effectif moyen d'élèves en situation de handicap dans les écoles ordinaires	0	0	1	0	20	8	29
Effectif moyen d'élèves dans les écoles spécialisées	205	85	51	47	82	88	558
Ratio effectif moyen d'élèves handicapés intégrés dans les EO /effectif des élèves dans les ES	0,00	0,00	1,96	0,00	24,39	9,09	5,91
Notation	-	-	-	-	+	-	

D. Organisations de Personnes Handicapées (OPH)

Cette variable regroupe quatre indicateurs : la réceptivité du projet EI par les OPH, l'expérience des OPH en matière d'EI, la disponibilité de données statistiques et l'adhésion à la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH).

1. Réceptivité du projet d'EI par les OPH

Pour cet indicateur, il est analysé les sous-indicateurs suivants : le niveau d'écoute, la mobilisation des ressources et le niveau d'implication (voir tableau ci-dessous).

a. Niveau d'écoute

Il est caractérisé par les appels téléphoniques, les SMS, les mails et documents échangés entre les OPH et l'équipe de consultants. Il traduit l'engagement, la disponibilité, l'intérêt et l'ouverture des OPH vis-à-vis du projet EI.

Ainsi, l'observation du tableau ci-dessous indique que le niveau d'écoute est en général faible à Lomé-Golfe, Atakpamé et Sokodé (25%). Il est nul à Tsévié car l'OPH identifiée (Agir Plus) n'a pas répondu à la sollicitation des consultants. Par contre, il est élevé au niveau de Kara (100%) à la suite des différents échanges téléphoniques, SMS et documents entre l'équipe de consultants et l'Association des Personnes Handicapées de la Kara (APHAK).

b. Mobilisation des ressources

L'analyse du tableau montre que la mobilisation des ressources est faible dans les chefs-lieux suivants : Lomé-Golfe, Tsévié, Atakpamé et Sokodé (25%). Elle reste moyenne (100%) à Kpalimé où une équipe a été mobilisée par l'APHMODEK pour répondre aux sollicitations des consultants. Elle est élevée à Kara dans la mesure où des ressources ont été mobilisées par l'APHAK pour informer l'équipe de consultants sur leur vision de l'EI et leurs perspectives.

c. Niveau d'implication

Il est constaté que le niveau d'implication des OPH reste faible (25%) dans les chefs-lieux suivants : Lomé-Golfe, Tsévié, Atakpamé et Sokodé où aucune suite n'a été réservée aux sollicitations de l'équipe de consultants. Par contre, il est élevé à Kpalimé (50%) et à Kara (50%) du fait que dans ces chefs-lieux, les OPH sont non seulement informées du projet EI mais mieux encore, elles ont mobilisé leur personnel pour travailler avec l'équipe de consultants et fourni des données statistiques sur les problèmes des personnes en situation de handicap dans leur milieu et accueillent le projet EI comme approche de solutions à leurs problèmes.

Tableau 6 : Réceptivité du projet d'EI par les OPH (%)

	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara
Niveau Ecoute (Coups de fil, SMS, email échangés)						
Nul	0	25	0	0	0	0
Faible	25	0	25	25	25	0
Elevé	0	0				100
Mobilisation des ressources						
Nulle	0	0	0	0	0	0
Faible	25	25	0	25	25	0
Moyenne	0	0	100		0	0
Elevée	0	0	0	0	0	100
Niveau d'implication_OPH						
Nul	0	0	0	0	0	0
Faible	25	25	0	25	25	0
Moyen	0	0	0		0	0
Elevé	0	0	50		0	50
Notation	-	-	+	-	-	+

2. Expérience des OPH en matière d'EI

Cet indicateur met en valeur la connaissance du concept EI par certaines OPH notamment celle de Kara (APHAK), Sokodé (Les Amis du Monde) et Kpalimé (APHMODEK) dont des membres sont intégrés dans les écoles ordinaires.

Tableau 7 : Expérience des OPH en matière d'EI

	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara	TOTAL
Nombre de membres d'OPH intégrés dans les écoles ordinaires	0	0	1	0	3	3	7
Notation	-	-	-	-	+	+	

3. Disponibilité des données statistiques

L'analyse du tableau 8 révèle que les OPH de Kpalimé, Atakpamé et Kara tiennent des registres qui leur permettent de mettre à jour les données statistiques sur les fiches d'identification des membres, leur nombre, leur localisation géographique et leur situation professionnelle. Par contre, les OPH de Lomé-Golfe, de Tsévié et Sokodé n'ont fourni aucune donnée statistique. Si l'on sait que la tenue régulière des statistiques est un facteur de la vitalité organisationnelle des OPH, ces résultats enregistrés mesurent la potentialité de celles-ci à contribuer au succès du projet EI.

Tableau 8 : Disponibilité des données statistiques

Disponibilité de données statistiques_OPH	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara	TOTAL
Oui	0	0	33,3	33,3	0	33,3	100
Non	33,3	33,3	0	0	33,3	0	100
TOTAL	16,7	16,7	16,7	16,7	16,7	16,7	100
Notation	-	-	+	+	-	+	

4. Nombre d'OPH membres de la FETAPH

L'analyse du tableau 9 révèle qu'au total, 5 OPH sont membres de la FETAPH. Par contre, leur répartition est inégale sur le champ d'enquête dans la mesure où on enregistre deux (2) à Lomé-Golfe, un (1) respectivement à Kpalimé, Sokodé, Kara et zéro (0) à Atakpamé.

Tableau 9 : Nombre d'OPH affiliées à la FETAPH

	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara	TOTAL
Nombre de membres d'OPH intégrés dans les écoles ordinaires	2	0	1	0	1	1	5
Notation	+	-	+	-	+	+	

E. Structures sanitaires

La variable Structures sanitaires prend en compte quatre indicateurs : la réceptivité du projet EI, la disponibilité de données statistiques, l'existence de prise en charge financière des soins de réadaptation et la facilité d'accès aux soins de réadaptation.

1. Réceptivité du projet d'EI par les structures sanitaires

Cet indicateur analyse les paramètres suivants : le niveau d'écoute, la mobilisation des ressources et le niveau d'implication.

a. Niveau d'écoute

Les appels téléphoniques, les SMS, les mails et documents échangés sont les éléments qui ont permis d'analyser le niveau d'écoute des structures sanitaires par rapport au projet EI. Ces éléments traduisent la disponibilité spontanée, l'intérêt et l'ouverture de ces structures à collaborer avec les acteurs du projet EI.

La lecture du tableau 9 indique que le niveau d'écoute est en général faible à Tsévié et Kpalimé (50% respectivement). Il est moyen à Lomé-Golfe, Atakpamé, Sokodé (33,33% respectivement) et élevé au niveau de Kara (100%).

b. Mobilisation des ressources

L'analyse du tableau montre que la mobilisation des ressources est faible dans les chefs-lieux suivants : Lomé-Golfe, Tsévié, Kpalimé (33,33%) et moyen à Atakpamé et Sokodé (50% respectivement). Il est élevé à Kara où des ressources ont été mobilisées par le Centre Régional d'Appareillage Orthopédique (CRAO) pour fournir la documentation nécessaire.

c. Niveau d'implication

Le niveau d'implication des structures sanitaires reste faible (33,33% respectivement) dans les chefs-lieux suivants : Lomé-Golfe, Kpalimé et Tsévié. Par contre, il est moyen à Atakpamé et Sokodé (50% respectivement) où les agents du CRAO ont fait montre d'une bonne volonté et d'implication en envoyant les données par SMS. Au niveau du CRAO Kara, le taux d'implication est élevé (100%) du fait que les agents se sont montrés disponibles à s'informer sur

le projet EI et ensuite à fournir spontanément les informations recherchées en fichier (format PowerPoint).

Tableau 10 : Réceptivité du projet d'EI par les structures sanitaires (%)

	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara
Niveau Ecoute (Coups de fil, SMS, email échangés)						
Nul	0	0	0	0	0	0
Faible	0	50	50			0
Moyen	33,33	0	0	33,33	33,33	0
Elevé	0	0			0	100
Mobilisation des ressources						
Nulle	0	0	0	0	0	0
Faible	33,33	33,33	33,33	0	0	0
Moyenne	0	0	0	50	50	0
Elevée	0	0	0	0	0	100
Niveau d'implication						
Nul	0	0	0	0	0	0
Faible	33,33	33,33	33,33	0	0	0
Moyen	0	0	0	50	50	0
Elevé	0	0		0		100
Notation	-	-	-	-	-	+

2. Disponibilité des données statistiques

L'analyse du tableau 11 indique que les structures sanitaires de Sokodé, Atakpamé et Kara ont fourni des données statistiques sur le nombre et le type de déficience par tranches d'âge. Par contre, les structures de Lomé-Golfe, de Tsévié et Kpalimé n'ont fourni aucune donnée statistique malgré la démarche entreprise par les consultants.

Tableau 11 : Disponibilité des données statistiques

Disponibilité de données statistiques	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara	TOTAL
Oui	0	0	0	33,3	33,3	33,3	100
Non	33,3	33,3	33,3	0	0	0	100
TOTAL	16,7	16,7	16,7	16,7	16,7	16,7	100
Notation	+	+	+	+	+	+	

3. Existence de prise en charge financière des soins de réadaptation

Il ressort de la lecture du tableau 12 qu'il existe à Lomé-Golfe, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé et Kara des structures ou fondations de prise en charge financière des soins de réadaptation. Ces structures sont entre autres la Christophen Blind Mission (CBM), la fondation Liliane, Caritas, etc.

Tableau 12 : Existence de prise en charge financière des soins de réadaptation

Existence de prise en charge financière des soins réadaptation	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara	TOTAL
Oui	16,7	16,7	16,7	16,7	16,7	16,7	100
Non	0	0	0	0	0	0	100
TOTAL	16,7	16,7	16,7	16,7	16,7	16,7	100
Notation	+	+	+	+	+	+	

4. Facilité d'accès aux soins de réadaptation

L'observation du tableau 13 indique qu'il est plus facile d'accéder aux différents soins de réadaptation dans Lomé-Golfe et Kara que dans les autres chefs-lieux (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé et Sokodé).

Tableau 13 : Facilité d'accès aux soins de réadaptation

Facilités d'accès aux soins	Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara
Orthopédie	Elevée	Faible	Faible	Faible	Moyen	Elevée
Kinésithérapie	Elevée	Faible	Faible	Faible	Moyen	Elevée
Orthophonie	Elevée	Faible	Faible	Faible	Moyen	Elevée
Audiogramme	Elevée	Faible	Faible	Faible	Moyen	Elevée
Retrait des bouchons de cérumen	Elevée	Faible	Faible	Faible	Moyen	Elevée
Lunetterie	Elevée	Faible	Faible	Faible	Moyen	Elevée
Soins pour épilepsie	Elevée	Faible	Faible	Faible	Moyen	Elevée
Notation	+	-	-	-	+	+

III – INTERPRETATION DES RESULTATS

L'interprétation des résultats porte sur l'analyse du tableau synoptique des indicateurs relatifs aux variables déterminant le choix du chef-lieu devant accueillir le projet EI. Pour rendre mesurable la variation de la prépondérance ou de la fonctionnalité des indicateurs sur le terrain, il a été attribué une note symbolisée par un plus (+) c'est-à-dire *fonction élevée* ou un moins (-), c'est-à-dire *fonction faible ou moyenne*.

L'analyse du tableau 10 montre que les chefs-lieux ayant fait l'objet de l'enquête peuvent être classés en deux (2) catégories avec un score maximum de 14 (soit un point par indicateur).

- La première catégorie a un score compris entre 2 et 7 : il s'agit des chefs-lieux de la région Maritime (Lomé-Golfe et Tsévié), et de la région des Plateaux (Atakpamé) ;
- La deuxième catégorie a un score compris entre 8 et 13 : elle regroupe les chefs-lieux des régions des Plateaux (Kpalimé) de la Centrale (Sokodé) et de la Kara (Kara).

Ces scores indiquent le chef-lieu de la région de la Kara (Kara) comme le chef-lieu le plus pertinent pour abriter le projet EI.

Il convient de préciser que les régions Centrale et des Plateaux (Atakpamé) bénéficient des offices de l'ONG Plan-Togo qui est à son second projet d'EI dans ces dernières, raison pour laquelle, l'équipe de consultants ne recommande pas la mise en œuvre du projet en leur sein.

En outre, il demeure que Kpalimé (second chef-lieu de la région des Plateaux) a un bon score (7+) et pourrait éventuellement voir implanté le projet EI en son sein. Le cas échéant, il conviendrait de **tenir grand compte des faiblesses et contraintes relevées dans ce chef-lieu et de prendre des mesures idoines pour un meilleur suivi** : il s'agit tout d'abord de l'absence d'une DRE, de l'absence de données statistiques précises aussi bien au niveau des OPH qu'au niveau des structures sanitaires, de la faible réceptivité du projet par les structures sanitaires et de la faible facilité d'accès aux soins de réadaptation.

Tableau 14 : Tableau synoptique des indicateurs

		Lomé-Golfe	Tsévié	Kpalimé	Atakpamé	Sokodé	Kara
N°	INDICATEURS	NOTATION					
1	Réceptivité du projet d'EI par les DRE	-	-	-	-	-	+
2	Ratios inspecteurs et conseillers pédagogiques sur les écoles ordinaires	-	-	+	+	+	+
3	Evaluation post-test des participants (DRE, inspecteurs et conseillers pédagogiques) à la formation sur l'éducation inclusive	-	-	+	+	-	+
4	Présence des ONG œuvrant dans le domaine EI	+	+	+	-	-	+
5	Effectif des enseignants fonctionnaires dans les écoles spécialisées	+	-	-	+	+	+
6	Ratio nombre d'enseignants sur l'effectif moyen d'élèves dans les écoles spécialisées	-	-	+	-	+	+
7	Expérience en matière d'EI dans les écoles spécialisées et écoles ordinaires	-	-	-	-	+	-
8	Réceptivité du projet d'EI par les OPH	-	-	+	-	-	+
9	Expérience des OPH en matière d'EI	-	-	-	-	+	+
10	Disponibilité des données statistiques	-	-	+	+	-	+
11	Nombre d'OPH membres de la FETAPH	+	-	+	-	+	+
12	Réceptivité du projet d'EI par les structures sanitaires	-	-	-	-	-	+
13	Disponibilité de données sur la prise en charge des soins de réadaptation	+	+	+	+	+	+
14	Facilité d'accès aux soins de réadaptation	+	-	-	-	+	+
	Totaux	5+	2+	8+	5+	8+	13+

Résumé-conclusion

L'objectif global de l'étude de faisabilité, objet du présent rapport visait la collecte de données de base en vue de l'identification de la région la plus pertinente pour la mise en œuvre des activités d'éducation inclusive en faveur des enfants en situation de handicap dans les quatre (4) suivantes du Togo : région Maritime, région des Plateaux, région Centrale et région de la Kara.

L'étude s'est déroulée du 10 février 2011 au 15 mai 2011 et a englobé les phases suivantes : la revue documentaire, la collecte des données et la rédaction du rapport.

Les données qualitatives et quantitatives ont été collectées entre le 07 et 18 avril 2011 dans les chefs-lieux suivants : Lomé-Golfe, Kpalimé, Tsévié, Atakpamé, Sokodé et Kara. Au cours de cette collecte, les structures suivantes ont été visitées : le cabinet du Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA), la Cellule « Ecole Pour Tous » (EPT), la Direction de la Prospective, de la Planification de l'Education et de l'Evaluation (DPPE), la Division des Statistiques Scolaires, les Directions Régionales de l'Education (Lomé-Golfe, Maritime, Plateaux, Centrale et Kara), le Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO), les Centres Régionaux d'Appareillage Orthopédique (CRAO) de Kpalimé, Atakpamé, Sokodé et Kara, les écoles spécialisées dans les chefs-lieux des régions, les Organisations de Personnes Handicapées (OPH) et autres acteurs du handicap.

Les données de l'enquête ont été saisies avec le logiciel de traitement et d'analyse statistique Sphinx Plus.

L'analyse des données a porté sur 15 indicateurs dérivés de cinq (5) variables notamment : le système scolaire, la présence d'ONG œuvrant dans le domaine EI, les Ecoles spécialisées, les OPH et les Structures sanitaires.

Les indicateurs ayant fait l'objet de l'analyse sont : la réceptivité du projet d'EI par les DRE, les ratios inspecteurs et conseillers pédagogiques sur les écoles ordinaires, l'évaluation post-test des participants (DRE, inspecteurs et conseillers pédagogiques) à la formation sur l'éducation inclusive, la présence d'acteurs ONG œuvrant dans le domaine EI, l'effectif des enseignants fonctionnaires et/ou contractuels, le ratio nombre d'enseignants sur l'effectif moyen d'élèves dans les écoles et l'expérience dans l'éducation inclusive, la réceptivité du projet EI par les OPH, l'expérience des OPH en matière d'EI, la disponibilité de données statistiques et le nombre de membres affiliés à la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH), la réceptivité du projet EI, la disponibilité de données statistiques, l'existence de prise en charge financière des soins de réadaptation et la facilité d'accès aux soins de réadaptation.

L'analyse classe les chefs-lieux au sein desquels l'enquête a été réalisée en deux (2) catégories : la première catégorie dont le score est compris entre 2 et 7 englobe les chefs-lieux de la région Maritime (Lomé-Golfe et Tsévié), et de la région des Plateaux (Atakpamé) tandis que la seconde catégorie dont le score est compris entre 8 et 13 regroupe les chefs-lieux des régions des Plateaux (Kpalimé) de la Centrale (Sokodé) et de la Kara (Kara).

Le chef-lieu de la région de la Kara (Kara) qui a le plus grand score (13+) apparaît comme le plus pertinent pour abriter le projet EI.

ANNEXES

Questionnaire pour l'étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un projet d'Education inclusive dans les régions du Togo

Bonjour,

La Maison de l'Entrepreneur (LMDE) est un cabinet spécialisé dans les enquêtes, études et recherches sociologiques, les sondages d'opinions, les études de marché, etc. Elle réalise une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un projet d'Education inclusive dans les régions du Togo pour le compte de l'ONG Handicap International.

Veillez consacrer quelques minutes de votre précieux temps pour répondre aux questions suivantes.

Questionnaire 1 : Informations sur le système éducatif formel (primaire)

(A administrer aux Directions Régionales de l'Enseignement)

Contrôle

1. N° Enquêteur :

2. N° Questionnaire :

3. Date de l'interview :

___/___/_____

4. Chef-lieu enquêté :

1. Lomé-Golfé 2. Tsévié 3. Atakpamé
 4. Kpalimé 5. Sokodé 6. Kara

5. Nombre d'inspecteurs :

6. Nombre de conseillers pédagogiques ;

7. Nombre d'écoles :

8. Nombre d'enseignants :

9. Nombre d'élèves :

10. Taux de scolarisation N-5 :

11. Taux de scolarisation N-4 :

12. Taux de scolarisation N-3 :

13. Taux de scolarisation N-2 :

14. Taux de scolarisation N-1 :

Questionnaire pour l'étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un projet d'Education inclusive dans les régions du Togo

Bonjour,

La Maison de l'Entrepreneur (LMDE) est un cabinet spécialisé dans les enquêtes, études et recherches sociologiques, les sondages d'opinions, les études de marché, etc. Elle réalise une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un projet d'Education inclusive dans les régions du Togo pour le compte de l'ONG Handicap International.

Veillez consacrer quelques minutes de votre précieux temps pour répondre aux questions suivantes.

Questionnaire 2 : Informations sur les écoles spécialisées

(A administrer aux Ecoles spécialisées)

(à enregistrer par école spécialisée et par région)

1. Chef-lieu enquêté :

1. Lomé-Golfé 2. Tsévié 3. Atakpamé
 4. Kpalimé 5. Sokodé 6. Kara

2. Nom école :

3. Date création Ecole :

4. Nombre d'enseignants_Ecole

5. Nombre d'enseignants formés :

6. Nombre d'élèves N-5 :

7. Nombre d'élèves N-4 :

8. Nombre d'élèves N-3 :

9. Nombre d'élèves N-2 :

10. Nombre d'élèves N-1 :

11. Type de prise en charge proposé :

1. ATR 2. Soins médicaux
 3. Appui financier 4. Autre (à préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

12. Aspects positifs de l'intégration des enfants dans les classes ordinaires (Vision sur l'éducation inclusive)

13. Défis majeurs de l'intégration des enfants dans les classes ordinaires

14. Raisons de la non scolarisation des enfants handicapés :

1. Problème de transport 4. Refus des parents
 2. Problème d'accessibilité 5. Echec
 3. Refus de l'enfant 6. Exclusion

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

15. Si 'Autre', précisez :

16. Disponibilité d'outils didactiques et pédagogiques adéquats

1. Oui 2. Non

17. Si 'Oui', Enumérez :

18. Types de relations avec les écoles ordinaires :

1. Echange d'infos
 2. Formation des enseignants
 3. partage d'outils didactiques et pédagogiques
 4. Autre, préciser _____

20. Types de relations avec la Direction Régionale de l'Enseignement (DRE)

1. Echange d'infos
 2. Formation des enseignants
 3. partage d'outils didactiques et pédagogiques
 4. Autre, préciser _____

Questionnaire pour l'étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un projet d'Education inclusive dans les régions du Togo

Bonjour,

La Maison de l'Entrepreneur (LMDE) est un cabinet spécialisé dans les enquêtes, études et recherches sociologiques, les sondages d'opinions, les études de marché, etc. Elle réalise une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un projet d'Education inclusive dans les régions du Togo pour le compte de l'ONG Handicap International.

Veillez consacrer quelques minutes de votre précieux temps pour répondre aux questions suivantes.

Questionnaire 3 : Informations sur les Acteurs du Handicap (A administrer aux Acteurs du Handicap)

Informations sur les Acteurs du Handicap

1. Chef-lieu enquêté :

1. Lomé-Golfé 2. Tsévié 3. Atakpamé
 4. Kpalimé 5. Sokodé 6. Kara

2. Nom de l'organisation :

3. Date de création :

___/___/___

4. Numéro de récépissé :

5. Adhésion à la FETAPH :

1. Oui 2. Non

6. Nombre d'employés :

7. Organigramme et fonctions :

1. Oui 2. Non

8. Nombre d'adhérents :

9. Activités antérieures dans le domaine de l'Education :

10. Existence de Partenaires :

1. Oui 2. Non

11. Si 'Oui', Enumérez:

Accueil des enfants handicapés dans les écoles ordinaires

12. Nombre d'enfants handicapés moteurs :

13. Nombre d'enfants polyhandicapés :

14. Nombre d'enfants handicapés sensoriels :

15. Nombre d'enfants handicapés mentaux :

16. Nombre d'écoles à étages équipées de rampes d'accès :

17. Nombre d'enseignants formés :

18. Disponibilité de prise en charge du handicap :

19. Types de prises en charge disponibles :

1. ATR 2. Soins médicaux
 3. appui financier 4. Autre (à préciser)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

Questionnaire pour l'étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un projet d'Education inclusive dans les régions du Togo

Bonjour,

La Maison de l'Entrepreneur (LMDE) est un cabinet spécialisé dans les enquêtes, études et recherches sociologiques, les sondages d'opinions, les études de marché, etc. Elle réalise une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un projet d'Education inclusive dans les régions du Togo pour le compte de l'ONG Handicap International.

Veillez consacrer quelques minutes de votre précieux temps pour répondre aux questions suivantes.

Questionnaire 4 : Informations et statistiques sur le nombre d'enfants handicapés non scolarisés (de 5 à 15 ans)

(Directions régionales de la Santé/ CRAO)

1. Chef-lieu enquêté :

1. Lomé-Golfè 2. Tsévié 3. Atakpamé
 4. Kpalimé 5. Sokodé 6. Kara

2. Nombre d'enfants handicapés moteurs scolarisés :

3. Nombre d'enfants polyhandicapés scolarisés :

4. Nombre d'enfants handicapés sensoriels scolarisés :

5. Nombre d'enfants handicapés mentaux scolarisés :

6. Nombre d'enfants handicapés moteurs non scolarisés :

7. Nombre d'enfants polyhandicapés non scolarisés :

8. Nombre d'enfants handicapés sensoriels non scolarisés :

9. Nombre d'enfants handicapés mentaux non scolarisés :

Talon signalétique

10. Nom de l'organisation

11. Nom de l'interviewée :

12. Titre de l'interviewée :

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Nom et prénoms	Organisation
PINDA Akoua Epse BOWESSIDJAOU	CNAO LOME
M. KPADENOU Amoussouvi	ENVOL LOME
M. WASSINKOU	MEPSA
M. LARE Lardja	MEPSA
M. KATATCHOM	FETAPH LOME
Mme ABALO Naka	Plan -Togo
KORE Kossi	ADS LOME
Mme KOMLAN Amivi-Cra	ATAIDEMES LOME
M. KASSA Akouété	Ecole EPHPHATHA
M. COAMI AKAKPO Coffi	DRE Maritime
M. BANISSAN Kossi	Agir Plus TSEVIE
Sr DIMAKE Marcelle-Pascaline	IAT VOGAN
M. KONOU Agbessi	CRAO Kpalimé
M. SEWONOU Komlan	APHMODEK Kpalimé
Mme KOUMAKO Kossiwavi	ODJOUGBO Atakpamé
M. LOUGOUI Komlan	SRAO – RF Atakpamé
M. ALI Tchédre	DRE SOKODE
M. KELEOU Charles	SRAO – RF Sokodé
M. NABEDE Paoubadi	Centre St François Sokodé
M. WAOURA Thomas	Monde Radieux, Sokodé
M. SIGBEZIA	DRE KARA
M. BADABO	CRAO KARA
M. LIMAZIE Matanassono	APHAK KARA
Sr Anna Maria	Foyer Jean 23 KARA
DJANTA Tafari Yawo	CASPA-K Kara
ATIKPE David	Assoc. Amis du Monde, Kara

LISTE DES PERSONNES-CONTACTS A KARA

Nom et prénoms	Organisation/ Localisation	Contact téléphonique
M. KATANGA	DRE	660 11 47/ 660 18 01
M. SIGBEZIA	DRE	906 79 32 / 936 64 61
M. BADABO	CRAO	902 36 75
M. LIMAZIE Matanassono	APHAK, Enceinte Direction Jeunesse et Sport, Carrefour Lama	987 33 08
DJANTA Tafari Yawo	CASPA-K	930 72 86/660 13 56
ATIKPE David	Assoc. Amis du Monde, Kara, Enceinte Direction Jeunesse et Sport, Carrefour Lama	911 34 72